

Dumping, subventions agricoles: pas se tromper de cible

Morgan Ody, consultante pour Food and Water Watch

Une balance géante. D'un côté une vache européenne bien nourrie, de l'autre des Africains affamés. Elle attire l'attention des activistes venus du monde entier manifester contre le sommet de l'OMC.

La statue, installée par une ONG danoise, dénonce les subventions européennes à l'agriculture et leurs conséquences pour les paysans du Sud. Mais la critique des subventions publiques européennes, largement reprise par les médias, doit être considérée avec circonspection.

Le dumping est la vente de produits à un prix inférieur au coût de production. Depuis les années 1980, les gouvernements des pays du Sud dénoncent les restitutions aux exportations, qui permettent à l'Union européenne de brader ses produits agricoles sur leurs marchés. Les aides à l'exportation, qui existent toujours dans les secteurs du porc, du lait ou de la viande bovine, sont effectivement inacceptables.

Elles ne sont d'aucune utilité pour les citoyens-consommateurs européens, coûtent cher aux contribuables et dépriment les marchés agricoles des pays tiers. Elles ont pour unique fonction d'écouler les surplus produits par l'agriculture intensive qui, s'ils étaient mis sur le marché européen, déprimeraient complètement les cours et mèneraient à la faillite de milliers de paysans.

La solution au problème est donc simple : supprimer les aides à l'exportation et maîtriser la production, notamment en décourageant les modes de production les plus intensifs, par exemple l'élevage hors sol, l'utilisation massive d'engrais chimiques, etc.

Aides directes à la baisse des prix

Les aides à l'exportation sont très critiquées au niveau international et l'Union européenne les remplace peu à peu, depuis 2002, par des aides directes. Ces aides

directes entrent dans la catégorie du soutien interne et sont versées directement aux agriculteurs, jusqu'en 2003, au prorata de leur production et, depuis, de manière découplée, sur la base de références historiques, c'est-à-dire en fonction des montants reçus en 2001 et 2002. Il faut

noter que certains

« Les aides ne sont d'aucune utilité pour les citoyens-consommateurs européens, coûtent cher aux contribuables et dépriment les marchés agricoles des pays tiers. Elles ont pour unique fonction d'écouler les surplus produits par l'agriculture intensive. »

secteurs de production, comme les fruits et légumes, le vin ou la viande porcine, sont totalement exclus de ce système de paiements.

Ces soutiens internes posent problème au niveau international, car ils sont utilisés pour faire baisser artificiellement les prix agricoles européens, parfois bien en dessous des coûts de production. Le dumping continue donc, mais via de nouveaux instruments. Par exemple, le coût de production d'une tonne de blé est de 160 euros environ. Les producteurs reçoivent une aide directe de 60 euros par tonne, ce qui leur permet de la vendre à moins de 100 euros, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Les aides directes jouent donc le même rôle que des aides à l'exportation.

Faut-il éliminer les aides directes ?

Les aides directes sont nuisibles pour les paysans du Sud, quand elles sont utilisées dans le cadre d'une politique agro-exportatrice, qui vise à conquérir des marchés extérieurs aux dépens des producteurs locaux. Au contraire, si l'UE n'exportait pas ses surplus agricoles, les soutiens internes n'auraient aucune conséquence pour les autres pays. Le problème ici n'est donc pas tant les aides directes en elles-mêmes que la soi-disant « vocation exportatrice » de l'Union européenne.

La capacité à exporter de l'UE repose sur un irrespect total de l'équilibre environnemental de nos territoires. En effet, les cultures intensives de blé, de maïs ou de fruits et légumes épuisent les sols et utilisent des quantités excessives de pesticides et d'engrais chimiques ; les élevages hors sol de porcs et de poulets engendrent des excès de lisiers qui polluent les sols, l'air et l'eau. Les contribuables européens payent donc deux fois : pour exporter des produits agricoles en dessous des coûts de production et pour réparer les dégâts environnementaux de cette production industrielle. De plus, ces échanges n'ont, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, aucun effet positif sur l'emploi agricole : la production est de plus en plus concentrée dans quelques exploitations agro-industrielles, tandis que le nombre de paysans européens continue de chuter, chaque année, de plus de 300.000 actifs.

C'est la politique agro-exportatrice de l'UE en matière agricole qu'il faut dénoncer, pas le soutien interne à l'agriculture.

Aides directes antidumping

Dans le cadre d'une politique agricole axée sur la satisfaction des besoins européens et sur la maîtrise de la production, certaines aides directes sont tout à fait souhaitables. Les aides directes, aujourd'hui utilisées à si mauvais escient, pourraient devenir le levier d'une politique de maîtrise de la production contrariant le dumping.

Pour cela, elles doivent répondre à certaines conditions :

- être dégressives (par exemple, dans le cas d'un paiement unique à l'hectare : 300 euros pour les 20 premiers hectares, 200 pour les 30 suivants, 100 pour les 50 suivants, ...). Ceci permettrait de privilégier les petites exploitations et de décourager le productivisme (c'est-à-dire le fait de chercher à augmenter le chiffre d'affaires, quelle que soit la hausse des coûts de production qui en découle) ;
- être plafonnées par actif (par exemple, une exploitation avec un seul actif ne peut recevoir plus de 20 000 euros de paiements directs ; une exploitation avec deux actifs peut recevoir jusqu'à 40 000 euros). Cela encouragerait l'emploi agricole et limiterait les aides

Hong Kong 2005, suite et fin

reçues par les grandes fermes industrielles;

- être conditionnées au respect de critères agro-environnementaux (respect d'un cahier des charges de base obligatoire pour obtenir le versement des paiements. Ensuite, si le paysan s'engage à respecter un cahier des charges plus strict, l'aide augmente. Enfin, elle serait maximale pour les exploitations pratiquant l'agriculture biologique).

Éliminer les aides directes conduirait à se priver d'un outil potentiellement très efficace pour encourager la maîtrise de la production. Or, ajuster la production aux niveaux de consommation européens permettrait d'éliminer le surplus dont on ne sait que faire et, en conséquence, de maintenir les prix des produits agricoles au-dessus des coûts de production. Des aides directes bien utilisées peuvent donc être un instrument puissant contre le dumping.

Douane contre dumping

Les exemples ne manquent pas de productions très peu aidées qui écoulent leurs surplus de basse qualité dans les pays du Sud: c'est le cas du poulet élevé en batterie en France et en Belgique et dont les parties les moins nobles sont vendues à prix cassés sur les marchés des pays d'Afrique de l'Ouest. Cet exemple prouve que l'élimination des aides directes ne suffira pas à enrayer une concurrence déloyale vis-à-vis des productions locales. Il est donc nécessaire de maintenir, voire, dans certains cas, de remettre en place des protections douanières, pour que les pays, confrontés à des importations agricoles à bas prix, puissent protéger un secteur vital de leur économie.

Ce droit à la protection douanière commence à être reconnu pour les pays les moins avancés, mais il doit également être défendu dans les pays plus riches. En effet, à quoi servirait un effort européen de maîtrise de la production, si, par ailleurs, nos marchés se trouvaient noyés sous les importations agricoles à bas prix ? La préférence communautaire, un principe fondateur de la PAC, doit donc être

maintenue et appliquée aux secteurs de production qui y ont échappé jusqu'à présent : les fruits et légumes, les oléagineux et protéagineux (soja par exemple).

De façon volontaire ou non, crier haro sur les subventions agricoles renforce le discours libéral opposé à toute intervention étatique en matière économique. Or, les aides directes, utilisées de manière adroite, peuvent être un maillon essentiel de la régulation des marchés agricoles et donc de la lutte contre le dumping. Il est nécessaire de faire le tri entre les aides à l'exportation et les aides directes. Les premières sont à éliminer de toute urgence. Les secondes, selon la politique qui les sous-tend, peuvent participer ou empêcher le bradage des produits agricoles sur les marchés internationaux.

Food and Water Watch est une association internationale qui milite en faveur de la souveraineté alimentaire, de modes de production durables et d'un approvisionnement agricole relocalisé. Basée à Paris, elle porte un regard critique sur la Politique Agricole Commune (PAC) et notamment sur la priorité donnée par l'Union européenne à l'agro-exportation.

Le Canard Enchaîné plonge dans le dossier...

« Onze mille dindes et des brouettes »¹

Et si les oiseaux migrateurs, dont on ne cesse de nous rebattre les oreilles, n'étaient pas les principaux propagateurs de la grippe aviaire ? Et si c'était l'élevage industriel le grand coupable ? Ceux qui défendent cette thèse ne sont pas des zozos, ainsi Juan Lubroth, expert à la FAO, en janvier dernier : « Il est très facile de blâmer les oiseaux sauvages et la migration des oiseaux parce que personne n'est responsable. Il est possible que les oiseaux sauvages puissent présenter le virus, mais c'est par les activités humaines de commerce et d'échange que la maladie se propage ». Discours évidemment peu médiatisé, puisqu'il heurte de front les intérêts des agro-industriels, et remet en cause le fonctionnement de la filière avicole, celle qu'il faut défendre à tout prix, à en croire PPDA nous lançant régulièrement son cri patriotique « Mangez du poulet ! ».

On doit à la très sérieuse ONG espagnole « Grain » un argumentaire des plus convaincants sur « le rôle central de l'industrie de la volaille dans la crise de la grippe aviaire », qui s'appuie sur quatre arguments principaux.

Un, ce n'est pas un hasard si la grippe a pris naissance en Asie du Sud-Est : dans cette région, la production de volailles a récemment explosé et s'est développée surtout dans des fermes industrielles intégrées dans des circuits internationaux.

Deux, la propagation de la maladie ne correspond pas avec les itinéraires et les saisons de migration, mais a suivi les voies de circulation et de transport des volailles, œufs à couver, alimentation animale (routes et chemin de fer notamment).

Trois, la volaille vivant dans des élevages de basse-cour a toujours connu des gripes, lesquelles n'ont pas évolué vers des formes

hautement pathogènes, car la faible densité et la diversité génétique y maintenaient la charge virale à des taux bas. C'est dans les élevages concentrationnaires que le virus bénin évolue rapidement vers des formes plus pathogènes et fortement transmissibles, qu'il transmet... aux oiseaux sauvages.

Quatre : si le Laos n'est pratiquement pas touché par la grippe aviaire, ce n'est pas parce que les oiseaux migrateurs éviteraient miraculeusement de le survoler, mais parce que les autorités ont tout simplement fermé leurs frontières à la volaille de Thaïlande, et que les éleveurs n'y nourrissent pas leurs bêtes à plumes avec des aliments industriels (lesquels sont composés, entre autres ingrédients, de matières fécales, plumes, litières, etc.).

« Nous partageons totalement cette analyse », dit René Louail, de la Confédération paysanne, qui s'indigne des récentes mesures gouvernementales, notamment celle qui attribue à la filière une subvention destinée à encourager la fermeture des productions dites de qualité (bio, label, etc.). « Alors que c'est le contraire qu'il faut faire ! Profiter de cette crise pour aider les éleveurs à faire de la qualité, à ne plus entasser 27 poulets au mètre carré, à ne pas les tuer au bout de 27 jours seulement... »

Eh non : aujourd'hui, on traque les poulets qui gambadent nez au vent, et on présente l'élevage industriel comme la panacée. « Les crises sanitaires ont toujours été des outils de restructuration », note Bové. Pas forcément la bonne

Et plus personne ne se demande pourquoi, à peine arrivé en France, le virus s'est attaqué à un élevage de 11 000 dindes...

Jean-Luc Porquet, « Le Canard enchaîné » - mercredi 15 mars 2006

¹ Voir dossier « Qui est le dindon de la farce ? Le rôle central de l'industrie de la volaille dans la crise de la grippe aviaire », GRAIN, Février 2006. Voir le site GRESEA www.gresea.be.